Reims (51) :Il punit sa fille à coups de bâton sur les pieds

11/02/2012 à 21h15

Né en Turquie, un Rémois s'est retrouvé devant le tribunal pour avoir frappé sa fille à coups de bâton sur la plante des pieds. Un mode de punition ancestral très répandu dans son pays d'origine.

> *Petite leçon de supplice oriental, jeudi soir, au tribunal correctionnel de Reims. À l'occasion du procès d'un père accusé de mauvais traitements sur sa fille de 10 ans, les juges se sont intéressés à la falaka, technique de punition ancestrale répandue dans le bassin méditerranéen, notamment en Turquie, et qui consiste à donner des coups de bâton sur la plante des pieds.*

Devant lui, à l'audience, un Rémois de 32 ans originaire de Turquie. A-t-il puni sa fille en ayant recours à la falaka ? Il s'en défend, mais plusieurs éléments du dossier tendent à penser le contraire.
Courant janvier, la fillette confie à des camarades de classe que son père vient de la frapper à coups de bâton sur les pieds. Le médecin scolaire est informé. Elle lui confirme ses déclarations. A l'examen, le médecin constate des « érosions cutanées » et des « entailles sensibles au niveau de la plante des pieds », ainsi que des traces de coups sur les deux gros orteils.

(…) Interpellé mardi puis jugé en comparution immédiate, l'homme affirme qu'il n'a jamais frappé sa fille. Seule la punition consistant à rester debout sur un pied est reconnue. **« Elle est peut-être tombée », dit-il à propos des traces constatées par le médecin. Ou bien elle a été frappée par**

quelqu’un d’autre qu’elle ne veut pas dénoncer. (…)

L’Union